

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 13 0 AVR. 2026

fixant au titre de l'année 2026, la composition du jury du concours externe sur titres pour le recrutement d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 modifié portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu le décret n° 2019-49 du 30 janvier 2019 modifié portant statut particulier du corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2009 modifié relatif aux règles d'organisation générale des concours pour le recrutement des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe sur titres pour le recrutement d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse,

ARRETE :

Article 1^{er}

Le jury du concours externe sur titres pour le recrutement d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ouvert au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

Présidente :

Madame POUIT Corinne, Directrice interrégionale, DIRPJJ Sud-Ouest,

Vice-président :

Monsieur BRELOT Olivier, Directeur territorial, DTPJJ Poitou-Charente ;

Membres du jury :

- Monsieur ALPHONSE Jonathan, Éducateur, UEMO Montereau ;
- Madame AMOURIQ Sophie, Cheffe de service éducatif, STEMO Rouen ;
- Madame AYOUNI Rachida, Cadre éducatif, UEMO Ville la Grand ;
- Monsieur BALLET Yannick, Éducateur, UEMO Guéret ;
- Madame BAUDIN Sandra, Cadre éducatif, conseillère technique d'insertion, DT Aube Haute Marne ;
- Monsieur BELLABAS Foudil, Cadre éducatif, conseiller technique formation, DTPJJ Val d'Oise ;
- Monsieur BESSADI Saïd, Responsable d'unité éducative, UEHC Bar-le-Duc ;
- Monsieur BLANCHARD Yannis, Éducateur, UEMO-Montargis ;
- Madame BRACONNIER Mélanie, Psychologue, UEMO Grasse ;
- Monsieur CHELLAFA Karim, Éducateur, UEMO Montpellier ;
- Madame DALACHE Elodie, Cadre éducatif, conseillère technique d'insertion, DTPJJ-Seine-Et-Marne ;
- Monsieur DE FREITAS Antony, Éducateur, UEMO Bourg-la-Reine ;
- Madame DEWISPELAERE Mélodie, Éducatrice, STEMO Ouest Val d'Oise ;
- Madame DUPERRIN Inès, Éducatrice, UEHC La Cale ;
- Monsieur ERONI Sébastien, Responsable d'unité éducative, UEMO Oyonnax ;
- Monsieur FERNANDES Jérémy, Assistant de service social, STEMO Rouen ;
- Monsieur FOFANA Issa, Éducateur, UEMO 1 Saint-Denis ;
- Monsieur FRAPPART Sébastien, Éducateur, UEMO Villeneuve-D'Ascq ;
- Madame GERIN Camille, Responsable d'unité éducative, EPEI Aquitaine Nord ;
- Monsieur GOUVERNEUR Pierre, Chef de service éducatif, STEMO Nantes ;
- Monsieur GRANGIER Julien, Éducateur, STEMO Bas-Rhin ;
- Madame GUIOT-DITCHI Stéphanie, Cadre éducatif, conseillère technique d'insertion, DIR Ile-de-France ;
- Madame HERVE-KECHICHIAN Déborah, Directrice des services, UEMO Auxerre ;
- Madame JAGIELA Delphine, Directrice des services, UEMO La-Roche-Sur-Yon ;

- Monsieur JARI Choukri, Éducateur, UEMO Grenoble ;
- Madame LIENARD Sylvie, Responsable d'unité éducative, UEAJ de Besançon ;
- Monsieur MANSENDE Séba, Éducateur, UEAT Créteil ;
- Madame MAYAYO Sylvie, Cadre éducatif, responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Franche-Comté ;
- Monsieur MEZIL Mouloud, Éducateur, UEMO Saint-Denis ;
- Monsieur MISSI Amar, Éducateur, DTPJJ Lille,
- Monsieur PARRA Frédéric, Directeur territorial, DTPJJ Besançon ;
- Madame PETIT Jennifer, Éducatrice, UEMO Drancy ;
- Madame POUCHOUX Céline, Responsable d'unité éducative, UEMO Troyes ;
- Madame ROSE Anne, Responsable d'unité éducative, Tribunal judiciaire de Melun ;
- Monsieur ROUX Jérôme, Éducateur, UEAT Toulouse ;
- Madame SEURIN-MARZOUK Michelle, magistrate-conseillère honoraire ;
- Madame THORE Elisabeth, Directrice des services, UEHC Amiens ;
- Madame VANG SAUSSOL Laetitia, Éducatrice, UEMO Béziers-Ouest ;
- Madame VERMEERSCH Morgane, Éducatrice, UEMO Aix Sainte Victoire.

Article 2

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 13 0 AVR. 2026

Pour le garde des Sceaux, ministre de la Justice
par délégation,
Pour le Directeur de la protection judiciaire
de la jeunesse
par délégation,

Cheffe du bureau
du Recrutement et de la formation


Cécile FOLEA